

Dans de gras pâturages

Article 8 de la série n°2 de l'année 2025

La loi de la liberté

Qu'est-ce que la loi de la liberté ? « *Mais celui qui aura regardé de près dans la loi parfaite, celle de la liberté, et qui aura persévéré, n'étant pas un auditeur oublieux, mais un faiseur d'œuvre, celui-là sera bienheureux dans son faire* » (Jacques 1 v.25). Les notions de « loi » et de « liberté » ne sont-elles pas contradictoires ?

Note :
Le texte présenté est issus de la traduction d'un journal « In Grazige Weiden » paraissant tous les deux mois, pour les jeunes, comme pour les vieux.
L'auteur et éditeur a donné son accord pour cette traduction et diffusion.

La loi du Sinaï conduit en effet à l'esclavage. Ce sont les exigences de Dieu imposées à l'homme naturel, qui ne peut ni ne veut faire la volonté de Dieu.

La loi de la liberté, en revanche, est la volonté de Dieu pour l'homme né de nouveau, qui a reçu la nature de Dieu. Comme cela a été pour le Seigneur Jésus : faire la volonté de Dieu n'était pas un joug d'esclave, mais Sa nourriture (*). Il en va de même pour notre vie nouvelle, c'est une joie de marcher dans les voies de Dieu.

(*) « *Ma viande* [ou aliment, nourriture] *est de faire la volonté de celui qui m'a envoyé, et d'accomplir son œuvre* » (Jean 4 v.34).

Christ vit en nous, Il est notre nouvelle vie. Le regarder, suivre Ses traces, faire la volonté de Dieu : voilà ce que signifie pour nous la véritable liberté. C'est là le secret d'une vie bénie et joyeuse. C'est cela, la loi de la liberté.